

ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

Inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée 2020/2021

Pour cela, les familles doivent remplir la [fiche d'inscription](#), et la renvoyer **soit par mail** à l'adresse suivante : mairie@ville-pennedagenais.fr, **soit par envoi postal** à l'adresse suivante : Mairie 1 Place Paul Froment – 47140 PENNE D'AGENAIS

La fiche d'inscription doit être accompagnée de plusieurs documents :

- photocopie du livret de famille ou actes de naissance des membres de la famille
- photocopie d'un justificatif de domicile (facture récente),
- si les parents sont séparés, photocopie du jugement de séparation ou de divorce,
- si l'enfant était inscrit dans une autre école, le certificat de radiation de l'école.
- si l'enfant vient d'une autre commune, l'autorisation du Maire de la commune de résidence.

Une fois le dossier complet envoyé, les parents recevront un accusé de réception afin de pouvoir prendre rendez vous avec le directeur ou la directrice de l'école.

Pour tout renseignement : appelez au 05.53.36.25.25, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 ou envoyez par mail votre demande à l'adresse suivante: mairie@ville-pennedagenais.fr

A REMETTRE au Pôle Enfance /Mairie /enseignants
ECOLE MATERNELLE OU PRIMAIRE - ANNEE 2020 – 2021

ECOLE MATERNELLE OU PRIMAIRE

Nom de l'enseignant :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS - ANNEE 2020 – 2021

ENFANT	
<u>Nom :</u> Date de Naissance : Nationalité :	<u>Prénom :</u> Lieu de Naissance : <u>Classe :</u>

Parent 1	Parent 2
<u>Nom :</u> <u>Prénom :</u> Adresse : Tél. Domicile : Tél. Portable :	<u>Nom :</u> <u>Prénom :</u> Adresse : Tél. Domicile : Tél. Portable :
<i>Acceptez-vous que la mairie vous adresse des infos liées aux écoles, par SMS : OUI NON</i>	
E-mail : Tél. Travail :	E-mail : Tél. Travail :

En cas de séparation, Nom du responsable légal :
 (nous communiquer le procès verbal)

En cas de changement d'adresse, merci de contacter la Mairie au plus vite

Numéro de Sécurité Sociale :

<u>ORGANISATION DES SERVICES PERISCOLAIRES</u>	
<u>CANTINE :</u>	Facturation mensuelle à prix unique (Transmettre au <u>service comptabilité de la Mairie</u> : Un <u>certificat médical</u> pour une absence supérieure à 4 jours et/ou toutes modifications apportées au forfait) Votre enfant mangera à la cantine tous les jours : OUI NON OU tous les : <i>lundis et/ou mardis et/ou jeudis et/ou vendredis</i> (<i>Rayer les mentions inutiles</i>)
<u>GARDERIE :</u>	Facturation mensuelle à prix unique Forfait : <i>1 jour : 2 jours : 3 jours : 4 jours / semaine :</i> (<i>Rayer les mentions inutiles</i>)

Signatures :

Père :

Mère :

Responsable légal :

Vos données personnelles sont traitées à des fins de gestion des affaires scolaires. Les destinataires sont la Mairie de Penne d'Agenais. Vos données sont conservées une année scolaire. Conformément au Règlement Général relatif à la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données que vous pouvez exercer en vous adressant à la Mairie de Penne. Vous pouvez également établir des directives relatives à l'effacement et la communication de vos données après décès. Vous disposez également d'un droit d'opposition pour motifs légitimes.